

# Liens directs

Lettre d'information du réseau DFCI Aquitaine (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne)

JANVIER 2008 - n°7

## Actualités



### ÉDITO



**Faire entendre la voix des forestiers**

C'est un constat : l'environnement dans lequel la DFCI exerce son action ne cesse de changer. Nouvelles réglementations, nouvelles règles d'engagement des crédits, nouveau canal de distribution, avec le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural)...

Nous avons toujours démontré notre capacité réactive.

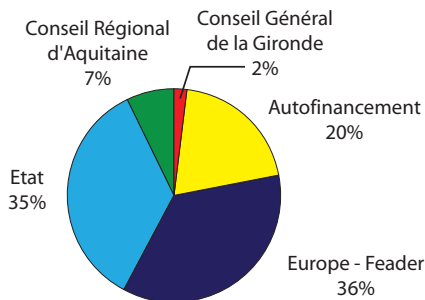
Aujourd'hui, cette redistribution des cartes nous impose une vision à plus long terme et exige de nous tous un effort d'anticipation. Il nous faut voir et prévoir plus loin : désormais les travaux des ASA doivent être dessinés à un horizon d'un à deux ans. Parce qu'il en va de l'avenir de la prévention.

Avec la création d'échelons administratifs auxquels sont transférées des compétences, nous devons nous donner le temps d'expliquer et de convaincre des interlocuteurs de moins en moins forestiers. Nous devons partout faire entendre la voix des forestiers, le message de la protection de la forêt, et faire comprendre les enjeux de la DFCI et les aides dont nous avons besoin.

En ce début d'année où tout le monde parle d'avenir, prenons le nôtre en main. Soyons présents sur le terrain. Sinon les choses se feront, mais sans nous. À tous, je souhaite une belle année 2008.

**Bruno Lafon,**  
Président de la DFCI AQUITAINE

### Un bilan chiffré de la programmation 2007



**Total : 2 903 611 € HT**  
Ne prend pas en compte l'enveloppe desserte

### Nouveaux formulaires de travaux

Les deux types de travaux, de DFCI proprement dite et de dessertes forestières, font l'objet de deux circulaires différentes (C2007-5064 relative aux aides publiques pour les investissements DFCI et C2007-5056 relative aux aides publiques pour les investissements de desserte des bois), reprises dans l'arrêté régional. Attention : les formulaires à remplir ont changé. Rapprochez-vous de votre Union départementale pour plus de renseignements (il existe maintenant un formulaire de demande d'aide). On constate que le financement des travaux évolue dans le sens d'une augmentation des conventionnements et d'une plus grande formalisation, avec les propriétaires de fonds.

## Réglementations

### Budgets : avant fin janvier

Nous vous rappelons que le décret du 3 mai 2006 impose que le Conseil Syndical de chaque ASA vote le budget avant le 31 janvier. Celui-ci doit être affiché au siège de l'ASA 15 jours avant le vote.

### Révision des statuts des ASA : bien engagée

Les ASA ont jusqu'en mai 2008 pour revoir leurs statuts. Les opérations sont bien engagées en Aquitaine puisque la moitié du travail a déjà été effectuée. Avec ce bon résultat, les ASA aquitaines sont en avance sur les autres ASA du territoire national. Pour autant, il n'est pas question de relâcher les efforts. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre union départementale pour vous aider dans cette démarche.

### Vers un réseau de références

La DFCI Aquitaine veut mettre en place un plan général simplifié d'aménagement du bassin pin maritime. L'objectif est de parvenir à une lecture comparée – pour certains types de travaux – entre associations. Ce réseau de références devrait permettre un classement des ASA afin qu'elles puissent se situer les unes par rapport aux autres, en termes de points d'eau et de pistes, critère par critère. Le système devrait permettre à chaque ASA de définir ainsi les points sur lesquels elle doit porter prioritairement ses efforts.

## Travaux

### Changement de calendrier

Il est important que les ASA « rendent leur copie » très vite en début d'année. Car le calendrier est modifié. Désormais, le recensement des travaux s'effectue en février et leur financement en septembre. D'où la nécessité d'identifier les travaux dès ce début d'année. Les chantiers sont ensuite regroupés, visités par les Unions de DFCI et les DDAF, avant le dépôt des dossiers. S'il y a un changement de calendrier, il n'y a pas de changement du côté des travaux éligibles : la création et la mise aux normes de pistes, ponts, panneaux et l'amélioration de la ressource en eau. Ces actions sont financées par l'Union Européenne dans le cadre du FEADER, le Ministère de l'Agriculture, le Conseil Régional d'Aquitaine ainsi que le Conseil Général de la Gironde, pour ce département. Les taux de financement peuvent atteindre 80% pour les travaux de DFCI et 70% pour les travaux de desserte.

Recensement des travaux et constitution dossier	Déc. 2007 à Mars 08	
Visite sur place, regroupement des demandes et Programmation Régionale	Mars 2008 à Juin 08	
Instruction et engagement des dossiers :	Jun 2008 à Déc. 08	
Mise en œuvre du chantier :		Janv 2009 à Oct. 09
Phase de chantier :		Mai 2009 à Déc. 09



## VOTRE AGENDA

### JANVIER

**budget**  
Identification des travaux

### FEVRIER

**chiffrage des travaux**

### MARS

**communiquer les demandes de travaux aux associations départementales**

# Témoignage

Jean-Pierre Lantres, président d'ASA de DFCI



## «Nous avons une tradition de partenariat avec les municipalités»

**L**e girondin Jean-Pierre Lantres préside les ASA de Salles et de Gujan-Mestras et siège au conseil d'administration de trois autres. Il fait partie de ces propriétaires forestiers engagés dans la DFCI, qui connaissent bien les rouages du système et privilégient le relationnel à tous les niveaux.

### Parlez-nous de votre ASA ?

• Sur l'ASA de Salles, les gros travaux sont achevés. Notre dernier investissement a porté sur la réfection d'un château d'eau ; cela a absorbé 26 000 euros, les trois quarts du budget annuel. Actuellement, nous n'avons plus que de l'entretien à réaliser. Il est vrai que, avec près de 12 000 hectares de zone forestière, la commune compte 150 Km de pistes gravées qui demandent beaucoup d'entretien, autant de chemins d'intérêt stratégique pour les pompiers - à focarder tous les deux ans - et plus d'un millier de ponts. Ce travail d'entretien des pistes porte ses fruits, puisqu'en 2006, notre ratio de surface brûlée n'a pas dépassé un demi-hectare.

### Vous insistez sur le partenariat ?

• Oui, nous avons une tradition de partenariat avec les municipalités, comme beaucoup d'ASA. À Salles, par exemple, nous achetons le calcaire - avec une subvention de 57,5% du Conseil Général de la Gironde -, mais il est épandu par les employés municipaux. Dans le domaine de la surveillance du feu, c'est la même chose : l'ASA de

DFCI n'est pas propriétaire des matériels : c'est le maire qui est responsable de la surveillance et qui s'appuie sur les conseillers techniques.

Quand les équipes municipales changent, les maires désignent un adjoint délégué à la forêt. Il faut souhaiter que, lors de chaque renouvellement, les élus continuent de veiller à ce que nos nouveaux interlocuteurs aient une vraie « culture forêt ».

### Vos interlocuteurs changent ?

• C'est un fait. Nos interlocuteurs ont de moins en moins une culture forestière. À Gujan-Mestras, il n'y a plus de forestiers et je suis presque le dernier à Salles. Les arrivants ont tendance à considérer la forêt plutôt comme un lieu de loisirs, pas de production. Nous avons du mal à faire prendre conscience que les quads, les cavaliers et les 4x4 sont néfastes pour les pistes, surtout autour du Bassin d'Arcachon.

En tant que président de DFCI, je constate que les dossiers deviennent très complexes et l'Administration nous demande également de plus en plus de choses. Heureusement que la Fédération de DFCI est là pour nous aider.

### Cela vous prend beaucoup de temps ?

• De plus en plus. Le CLE, le SAGE, Natura 2000, etc. sont venus s'ajouter à nos engagements professionnels. Être sur le terrain, avec les entreprises, les salariés..., cela prend aussi beaucoup de temps. Souvent au détriment de mon travail de propriétaire forestier sylviculteur. Ce dont j'ai peur, c'est qu'il ne soit vraiment difficile de trouver des remplaçants quand nous arrêterons... Car le bénévolat a ses limites...



Les trésoreries modifient leurs applications informatiques. «Elles passent sous protocole Helios». Il sera de plus en plus difficile de transmettre des écritures comptables sous forme papier. De même les rôles devront être informatisés. Contactez vos unions départementales pour en savoir plus.



Retrouvez-nous sur [www.dfci-aquitaine.org](http://www.dfci-aquitaine.org)

## Brèves

### Internet : la cartographie opérationnelle en ligne

La DFCI Aquitaine présente désormais des cartes qui vont servir à une grande variété d'utilisations. Après le département des Landes, les données pour l'ensemble de la région Aquitaine sont aujourd'hui accessibles.

Cette cartographie est disponible sur un site dédié : [www.cartogip.fr](http://www.cartogip.fr)

L'utilisateur peut ainsi repérer les impacts de foudre, les zonages environnementaux, imprimer les cartes de DFCI, consulter les photos aériennes... Toute une gamme de services qu'il faut aujourd'hui s'employer à faire connaître.

Contact : Sébastien Nègre. Tél. : 05 57 85 40 29. Courriel : [sebastien.negre@ardfci.com](mailto:sebastien.negre@ardfci.com)

## Bilan 2007 des incendies : une année atypique

	Nombre de feux	Surfaces brûlées (ha)	surface/départs de feu
Dordogne	296	52	0,18
Gironde	315	133	0,42
Landes	106	38	0,36
Lot-et-Garonne	5	1	0,20
<b>Massif Landes de Gascogne</b>	<b>722</b>	<b>224</b>	<b>0,31</b>

<b>Taux Massif Landes de Gascogne 2007/moyenne 1980-2006</b>	42%	12%
--	-----	-----



Liens directs - Lettre d'information du réseau DFCI Aquitaine (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne) - JANVIER 2008 - n°7.



Cette parution bénéficie du soutien financier du budget du FEOGA Garantie et de l'Etat dans le cadre du Plan de Développement Rural National